CLUB ALENÇONNAIS D'ESCALADE

Adresse de correspondance : 21 rue de l'école - 61250 Hauterive cae@cae61.fr http://www.cae61.fr/

Président Alexandre VIVET 06 83 84 61 03 Trésorier Mathieu VILLENAVE 06 87 17 22 21 Animateur Gianni BERNARD Secrétaire Fabien BONNOT 06 72 76 43 73



Compte-rendu de l'AG du 15 octobre 2021

L'AG du CAE s'est tenue le vendredi 15 octobre 2021 au gymnase Louvrier à Alençon. Elle a débuté à 18h45. 14 personnes étaient présentes en leur nom propre ou en tant que mandataire. Le président remercie toutes les personnes présentes.

1 Accueil du président

Après 2019-2020, la saison 2020-2021 du CAE a été perturbée par la situation sanitaire. Après une reprise en septembre, les activités ont été suspendues en octobre, aussi bien pour l'école d'escalade enfant et adulte que pour les séances libres. L'école d'escalade enfant a pu reprendre un peu en décembre avant une nouvelle suspension le 15 janvier et une réouverture le 19 mai. La majeure partie des compétitions et rassemblements n'ont pas pu avoir lieu non plus. Le bilan 2020-2021 que nous présentons aujourd'hui est bien loin d'être représentatif de l'activité « normale » de notre club.

Un club vit grâce à ses bénévoles et à leur investissement. Cette année, je tiens à les remercier encore plus que d'habitude. De peur d'oublier des personnes, je ne me risquerai pas à citer des noms mais j'espère que chacun d'entre eux se reconnaîtra: les membres du conseil d'administration, les responsables de créneaux libres, les encadrants de créneaux, les bénévoles des compétitions qui font tout pour que les grimpeurs passent un bon moment sportif et convivial: accueillir, nourrir, organiser la salle, monter les structures, ouvrir les blocs et les voies, etc. Toutes ces actions petites ou grandes qui font vivre notre club.

Je vais quand même citer des personnes qui ont répondu présents tout le long de cette année que je qualifierais d'étonnante : Carlos pour son engagement dans l'école d'escalade enfant ; Stevens pour sa volonté d'entraîner des jeunes pas toujours bien motivés vers la performance ; Mélanie, Hervé, Fabien et Sébastien pour leurs investissements dans l'école d'escalade adulte. Les animateurs USDA, Gianni et Robin, toujours motivés pour accueillir nos jeunes grimpeurs.

Durant cette saison 2020-2021, nous avons essayé de donner l'opportunité à tous de pratiquer l'escalade dès que nous en avions la possibilité. Un effort a été fait surtout en direction de l'école d'escalade jeune.

Une AG c'est le moment du bilan de la saison écoulée et de faire le point sur notre activité, mais c'est aussi le lieu où l'on regarde l'avenir. J'espère que cette nouvelle saison va être riche et bouillante d'activités.

2 Compte-rendu de l'AG du 22 janvier 2021

Le compte-rendu de l'année dernière a été diffusé par mail à l'USDA et au CT61 le 07/02/2021 et à l'ensemble des licenciés le 07/02/2021 et est disponible sur le site internet du club.

3 Rapport de la saison 2020-2021

3.1 Bilan secrétaire du club

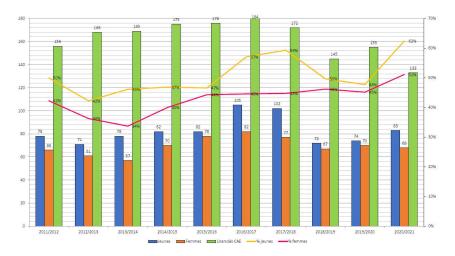
3.1.1 Licenciés

Diminution du nombre de licenciés pour la saison passée avec 133 licenciés (-22). Cette baisse d'effectif se ressent du côté des adultes, où nous comptons 50 adultes contre 81 en 2019-2020. Le nombre d'enfants, quant à lui, a augmenté, passant de 74 à 83 (+9).

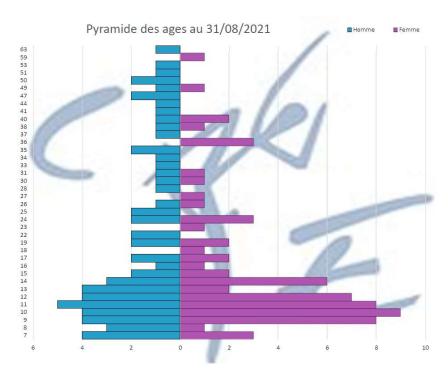
Il semblerait que la situation sanitaire, ainsi que les mesures de lutte contre celle-ci aient semées le doute dans l'esprit de nos licenciés adultes. L'augmentation du nombre de mineur s'explique en partie grâce à l'ouverture d'un créneau supplémentaire (12 places) ainsi que l'arrivée d'un nouvel animateur sur le dernier cours du mercredi et le cours du samedi, augmentant la capacité d'accueil respective de ces cours de 4 et 6 places.

Le taux de femmes a augmenté de 6% et passe donc à 51%.

	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Jeunes	72	74	83
% jeunes	50%	48%	62%
Adultes	73	81	50
% adultes	50%	52%	38%
Femmes	67	70	68
% femmes	46%	45%	51%
hommes	78	85	65
% hommes	54%	55%	49%
Licenciés CAE	145	155	133



Notre pyramide des âges élargit sa base, notamment chez les demoiselles avec 48 jeunes filles contre 35 jeunes garçons. La tendance s'inverse au passage de la majorité, comptant 19 femmes contre 29 hommes.



3.1.2 Bilan du travail de l'animateur du club

Un point est fait par le président :

Depuis 3 ans, le CAE a fait appel à l'USDA pour bénéficier d'un intervenant, Gianni Bernard, pour 3 cours enfants par semaine, soit un total d'environ 180 heures/an à 24 euro/h. A la fin de la saison 2020-2021, nous avons validé le passeport orange de Gianni, ce qui lui permet d'obtenir le diplôme d'initiateur SAE.

Etant donné que nous avons une demande d'inscription à l'école d'escalade supérieure à notre capacité d'accueil, nous avons décidé avec l'USDA de former un nouvel animateur, Robin RALLO qui intervient déjà entre autres en volley-ball et athlétisme. Le même contrat a été passé avec l'USDA. Robin intervient pour l'instant gratuitement et il doit se former à la pratique et à l'encadrement de l'escalade, avec pour objectif le passeport orange et la formation initiateur SAE. Une fois acquis le CAE devra le rémunérer.

Jour	Créneau	Age	Niveau	Animateur	Nombre d'inscrits
Mercredi	14h00-15h15	7-10 ans	Débutant	Gianni	12
Mercredi	15h15-16h30	7-10 ans	Initié	Gianni	14
Mercredi	16h45-18h00	7-13 ans	Débutant	Gianni	12
Mercredi	18h00-19h30	11-13 ans	Débutant	Gianni / Robin	16
Samedi	10h30-12h00	7-13ans	Initié	Carlos / Robin	16

Pour pallier à l'annulation des créneaux de l'école d'escalade nous avons proposé durant les vacances de Noël des séances spéciales les lundi 21 et mercredi 23 décembre (14h00-15h30 : 7-10 ans ;15h30-17h00 : 11-13 ans ;17h00-19h00 : 14-18 ans). La fréquentation a varié de 8 à 15, avec une moyenne de 12,3.

3.1.3 Bilan des animateurs bénévoles

Deux cours de l'école d'escalade enfants sont assurés par des bénévoles CAE, un cours dédié à l'entrainement pour la compétition, animé par Stevens Lefeuvre ainsi qu'un cours enfants initiés, animé par Carlos Ferrao, secondé par Robin Rallo, avec le soutien ponctuel d'autres bénévoles du club (Sylvain Gaudré, Sébastien Dagron...).

Pour l'école d'escalade adulte, un créneau est proposé le lundi soir, de 19h30 à 21h30, sous la direction de Fabien Bonnot et aidés par Mélanie, Sébastien et Hervé.

Jour	Créneau	Age	Niveau	Animateur	Nombre d'inscrits
Lundi	19h30-21h30	14 ans et +	Débutant	Fabien/Mélanie/ Hervé/Sébastien	20
Mercredi	18h30-20h00	7-17 ans	Compétiteur	Stevens	12
Samedi	10h30-12h00	11-13 ans	Initié	Carlos/Robin	12

Comme la saison 2019-2020, le cours adulte du lundi soir mixte les ados et les adultes car nous ne proposons pas de créneau école en semaine consacré aux adolescents débutants. Il faudra étudier si un créneau spécifique peut leur être ouvert. La saison passée 9 adolescents initiés ont intégrés ce créneau, nous contraignant à refuser 16 débutants. Nous devons être vigilants lors de nos prochaines inscriptions à ne prendre que des débutants sur ce créneau, afin d'éviter de se retrouver avec un niveau hétérogène. Il semblerait que la majeure partie des participants de ce cours ne se réinscrivent pas la saison suivante sur les séances libres. Est-ce le fait de ne plus avoir d'encadrant?

Le groupe du cours compétiteur intègre 12 jeunes, mais tous ne semblent pas avoir pour vocation la compétition. Le groupe est tout de même agréable à encadrer. Par ailleurs, les parents ne semblent pas tous prêt à accompagner les grimpeurs lors des compétitions. Ceci est pourtant nécessaire si nous souhaitons développer la compétition au sein du club.

Dry tooling et montagnisme (découverte et préparation aux activités de montagne : alpinisme et de cascades de glace) - mercredi de 20h00 à 22h00.

Cette année, de nouveaux grimpeurs sont venus sur cette activité, désireux de s'initier à d'autres aspects de l'escalade. Malheureusement, aucune sortie n'a pu s'effectuer du fait de la situation sanitaire.

3.2 Bilan président du club

3.2.1 USDA

A titre personnel, la solution USDA donne satisfaction pour les cours de l'école d'escalade enfant. L'idéal serait bien évidemment un salarié à temps plein pour le club qui assurerait l'ensemble de tâches d'animation et de développement du club. J'ai toujours ce projet en tête mais il faut rester cohérent et honnête avec notre partenaire avec qui nous avons engagé une collaboration sur le long terme avec la formation de deux animateurs.

Le passeport orange de Gianni a été validé, ce qui lui permet d'obtenir son diplôme d'initiateur SAE. Robin intègre le CAE sur la saison 2020-2021. Il participe aux cours du lundi en tant que grimpeur pour apprendre et progresser, et aux cours du mercredi soir et samedi matin pour coencadrer.

3.2.2 Prestations extérieures

La situation sanitaire et le fait de ne pas avoir d'animateur salarié par le club nous contraint une nouvelle fois à ne pas assurer de prestations extérieures.

3.2.3 Organisations et Compétitions

3.2.3.1 Événements officiels organisés par le CAE

• Festibloc: Non organisé en 2020 pour cause de situation sanitaire défavorable.

• 2ème Raid de la patate : 15 septembre 2020. 70 participants soit 35 équipes. Les charges sont de 1557,79€, pour des recettes de 2305€. L'objectif de cette manifestation, qui n'est pas au centre des activités du CAE, se doit d'être autonome financièrement. C'est le cas pour cette édition. Le solde de cette année (environ 750€) servira de provision financière pour la prochaine édition et sera ensuite réinvesti dans la formation de chronométreur raid et l'achat de matériels (banderole en collaboration avec d'autres raid sarthois).

3.2.3.2 Événements internes organisés par le CAE

• Challenge père noël : non organisé cette année

• Défi KE : non organisé cette année

• Après-midi en famille : non organisé cette année

3.2.3.3 Autres événements

• Fête des sports : annulé

• Cercle Fabien Canu: annulé.

3.2.4 Stages en extérieur

- Stage cascade de glace en février : non programmé à cause des conditions sanitaires.
- Stage printemps : non programmé à cause des conditions sanitaires.
- Stage été: non organisé, des grimpeurs fidèles à leurs habitudes se sont retrouvés pour partager des activités communes autour de la montagne.
- Sorties sur les sites naturels locaux : en complément des échanges de messages, un groupe Facebook Grimpeurs alençonnais permet de communiquer et d'organiser des sorties en extérieur sur les sites locaux. Ce mode de communication est-il suffisamment souple ? Correspond-il aux attentes de nos membres ?

Pour rappel le club prend en charge 35% de l'hébergement lors des stages.

3.2.5 Stage d'été Ecole

Des journées de stage escalade ont été organisées fin août. Le public était composé de jeunes 7-16 ans licenciés au club ou de jeunes en découverte. La formule est assez classique et est proposée par d'autres clubs alençonnais ; accueil de 10h00-16h00, activités physiques de préparation et renforcement musculaire, pratique de l'escalade, repas en commun tiré du sac. L'inscription se fait directement en ligne par le site web HelloAsso, ce qui simplifie considérablement la gestion administrative. Le tarif était de 12€00 pour les membres CAE 2020-2021 et de 16€00 pour les extérieurs

On a enregistré 45 participations.

Le coût financier est de 24€00/h + 2€ de frais de déplacement, soit 146€/journée. Pour être équilibré avec uniquement 12 licenciés CAE, le coût d'inscription par personne doit être 12€17.

Le bilan financier de cette action est de 636€ de recettes pour 584€ en dépenses d'encadrement.

Avec cet accueil favorable, l'activité pourrait être renouvelée durant les prochaines vacances scolaires.

3.2.6 Formations

- 2 initiateurs SAE : Tom Gaudré et Carlos Ferrao.
- 1 juge de bloc : Mélanie Massias.

Merci à eux pour leur investissement.

• 1 passeport escalade (blanc, jaune, orange) délivré à Gianni cette saison par Franck Charpy. Les sessions de passeport prévues pour les écoles d'escalade enfant et adulte n'ont pas été organisées.

3.2.7 Compétitions

- Participation à la coupe de France de Briançon pour Léo Lefeuvre et Tom Gaudré, où ils finissent respectivement à la 31^{ème} et 34^{ème} place.
- Participation au TAB (tout à bloc) pour Tom Gaudré (Open) qui décroche la 21ème place.
- Pas d'autre participation aux compétitions en 2020-2021 du fait de la crise sanitaire.
- Il est demandé aux compétiteurs de planifier leurs participations suffisamment à l'avance pour éviter les inscriptions de dernière minute. Elles ne pourront se faire seulement si le responsable est prévenu une semaine à l'avance. Tout compétiteur inscrit ne participant pas à la compétition devra rembourser le club. En cas de blessure, il faudra faire les démarches auprès de la ligue pour obtenir le remboursement.
- Après un essai de fiche individuelle de synthèse des résultats que chaque compétiteur devait gérer, nous sommes passés à un système centralisé avec Stevens Lefeuvre en charge de gérer et suivre les inscriptions et performances. Après une 1ère saison 2019-2020 de mise en route, la saison 2020-2021 ne nous permet pas de juger de l'efficacité de ce système. Cependant une réflexion doit être faite pour l'améliorer. Est-ce qu'un fichier en ligne que chaque compétiteur pourrait remplir en plus des infos saisies par Stevens serait la bonne solution ?
- Obligations de présence de juges et d'entraineurs du club aux compétitions officielles Pas d'amendes cette année.
- Prise en charge par le club pour les compétitions
 - Participation aux frais pour les déplacements aux championnats départementaux, régionaux.
 - Frais d'inscription pour chaque compétiteur :
 - 1 championnat départemental difficulté,
 - 1 championnat régional difficulté,
 - 1 championnat France difficulté,
 - 1 championnat départemental bloc,
 - 1 championnat régional bloc,
 - 1 championnat France bloc,
 - 1 coupe de France.

Il devra être décidé en réunion du conseil d'administration pour les épreuves de combiné officielles.

• Suivi des résultats

Il est nécessaire pour la demande de subventions auprès de la ville d'Alençon et pour les récompenses au cercle Fabien Canu.

3.2.8 Équipe région

2 Alençonnais l'ont intégré pour la saison 2020/2021 : Léo Lefeuvre et Tom Gaudré.

1 stage grande voie a été organisé dans le Verdon ainsi qu'un déplacement en coupe de France.

L'équipe région regroupe plus de 30 jeunes normands en vue de les entrainer à la compétition en haut niveau. Ces derniers bénéficient d'accès gratuits aux salles d'escalades partenaire de la ligue afin de s'entrainer. La difficulté pour nos jeunes Alençonnais reste de s'y rendre. En effet, la salle la plus proche se trouve à Rouen.

Le club participe financièrement aux frais d'inscription aux stages régionaux. A raison de 5 euros par stage d'une journée et de 25 euros pour un stage de plusieurs jours.

3.2.9 Classement club (https://www.ffme.fr/escalade/page/classements.html)

Le club est en 43^{ème} position cette année (22^{ème} en 2019/2020 31^{ème} en 2018/2019) sur plus de 200 clubs FFME. La faible participation en compétition explique cette chute dans le classement, mais le CAE se situe toujours dans le premier quart du classement nationale. Bravo aux compétiteurs qui ont su réaliser quelques belles performances dans cette année complexe. Pour information, les clubs Normands Horizon vertical et Vertical'cité sont respectivement classés 75^{ème} et 91^{ème}.

43	061005	CLUB ALENCONNAIS ESCALADE		NO	305
- 3	449460	MALLE Sonia	BLOC-VET	F	8
8	267939	GAUDRE Elisa	DIFF-SEN	F	50
-	304181	LEBEHOT Chloé	BLOC-SEN	F	74
8	058714	MASSIAS Melanie	BLOC-SEN	F	83
	029575	FERRAO Carlos	BLOC-VET	M	5
.8	025750	GAUDRE Sylvain	BLOC-VET	M	9
8	138505	DAGRON Sebastien	BLOC-VET	M	33
۵,	350758	GAUDRE Tom	BLOC-CAD	M	43

3.2.10 Matériel/gestion EPI

3.2.10.1 Achats

Comme tous les ans, le club a renouvelé une partie de son matériel. Cette année, 40 dégaines, 10 casques, 4 cordes, 4 sacs à cordes ainsi qu'un crash-pad ont été acheté.

Lors de la précédente AG il avait été décidé d'augmenter le budget prises/volume dans le but de garnir notre mur de volumes (4000€ au lieu de 1500€ habituellement). Ces prises et volumes ont été acheté en début de saison 2021-2022.

Un tapis de réception avait également été budgété, et subventionné par la mairie. La commande a été passé en début de saison 2021-2022 (livraison en cours).

3.2.10.2 Emprunt de matériel

Le matériel est prêté aux licenciés pour la pratique en salle ainsi que pour l'escalade sur site naturel.

Il est mis à disposition à la salle. Chacun doit le déposer à la fin de sa séance.

Pour les sorties en extérieur, il est prêté. Le matériel emprunté doit être noté sur la fiche d'emprunt accrochée sur la porte du local à la salle. Les personnes doivent en informer le responsable de séance à la prise et à la dépose du matériel.

En 2019/2020, 10 baudriers ainsi que 10 systèmes d'assurage et mousquetons de sécurité ont été acheté afin de garantir un minimum de matériel pour les cours de l'école d'escalade. Ce matériel ne sort que lors des séances encadrées et est rangé et compté à la fin de chaque cours par l'encadrant afin de surveiller les dérives. Ce système fait ses preuves depuis 2 ans et sera renouvelé cette saison.

Peu d'écart à signaler cette saison concernant la disparition de matériel. Au contraire, nous récupérons encore du matériel ne nous appartenant pas. Ce dernier est mis avec les objets trouvés. A ce jour, aucune réclamation n'a été faite.

Nous avons obtenu une subvention de 1500€ sur l'AAP PSF de juin 2021. Le projet proposé est la mise à disposition de kits à grimper pour les membres du club désireux d'aller grimper sur les sites naturels locaux mais qui ne possèdent pas le matériel nécessaire. Ces 3 kits comprennent le matériel nécessaire pour les sites locaux : corde de 50 m, 2 baudriers, 2 casques,

1 jeu de dégaine, 2 systèmes d'assurages, etc, ainsi que 1 kit bloc avec des crash-pads. Le matériel est en cours d'achat. Ces kits seront mis à disposition des grimpeurs dès leur réception, le site web du CAE doit être mis à jour pour en faire la publicité avec une rubrique spécifique.

3.2.10.3 Objets trouvés

Chaque saison, des objets sont oubliés au club. Il s'agit principalement de vêtement, mais aussi de bijoux, gourde, flacons de magnésie, matériel d'escalade et même de paires de lunettes! Les objets trouvés sont stockés dans une caisse dans le local du CAE. La saison passée, Christelle avait mis en place une section « objets trouvés » sur le site internet du club afin d'y mettre les photos de ces objets dans le but que les propriétaires se manifeste. Nous avons eu très peu de retour. La caisse a été déposée à Emaus le 11/09/2021.

Une réflexion se porte sur la manière de gérer la récupération de ses objets par leurs propriétaires.

3.2.10.4 Stockage

Le club loue un local de stockage à Arçonnay pour un coût de 40€/mois. Ce local nous permet de stocker une partie de nos structures mobiles ainsi que notre matériel de buvette.

3.2.10.5 Sites extérieurs

Le nettoyage des accès et des voies a été assuré comme les années précédentes sur les sites locaux fréquentés par le club. Le projet de nouvelles voies aux Toyères (53) est en suspens par un effet combiné de la situation sanitaire, la problématique de la gestion des sites extérieurs par la FFME et le fait que ce site soit dans une autre région.

Les blocs du Sarthon sont en cours de développement avec le nettoyage d'un nouveau bloc.

Merci à tous les bénévoles.

3.3 Bilan financier du trésorier du club

Budget global 2020/2021

réalisé

CHARGES	MONTANT(euros)	PRODUITS	MONTANT(euros)
60-Achat	829,19	70-Vente de produits finis,	261
Achats d'études et de	0	Prestation de services	261
Achats non stockés de	0	Vente de marchandises	0
Fournitures non stockables (0	Produits des activités	0
Fourniture d'entretien et de	738,83		Ann
Autres fournitures	90,36		
61 - Services extérieurs	934,79	74- Subventions d	4629
Sous traitance générale	0	Etat: ANS, ARS,	0
Locations	508,8		
Entretien et réparation	0	Région(s):	0
Assurance	425,99		
Documentation	0		
Divers	0	Département(s):	0
62 - Autres services	817,53		
Rémunérations		Commune(s):	4629
Publicité, publication	292,2	subvention communauté de	0
Déplacements, missions	140,81		
Frais postaux et de		Organismes sociaux (à	0
Services bancaires, autres	90,15		
63 - Impôts et taxes	0	Fédération	0
Impôts et taxes sur	0	Fonds européens	0
Autres impôts et taxes	0	ASP	0
64- Charges de personnel	3 200,00	Autres recettes (précisez)	0
Rémunération des	3 200,00		
Charges sociales	0	75 - Autres produits de	13 577,45
Autres charges de personnel	0	Dont cotisations	13 187,31
65- Autres charges de	7 911,00	76 - Produits financiers	0
66- Charges financières	0	77 - Produits exceptionnels	8,03
67- Charges exceptionnelles	0	78 Reprises sur	0
68- Dotation aux	0	79 - transfert de charges	0
TOTAL DES CHARGES	13 692,51	TOTAL DES PRODUITS	18 475,48
86- Emplois des	0	87 - Contributions	0
Secours en nature	0	Dons en nature	0
Mise à disposition gratuite	0	Prestations en nature	0
Personnel bénévole	0	Bénévolat	0
TOTAL DES CHARGES	13 692,51	TOTAL DES PRODUITS	18 475,48
RESULTAT	4 782,97		

Cette année le budget est largement bénéficiaire. La cause principale est la suspension des activités à cause du Covid à partir de mars 2020, ce qui a très fortement réduit nos frais d'encadrement et de fonctionnement.

Nous avons proposé un remboursement partiel de 20€00 de l'inscription club aux grimpeurs qui le désiraient. Les parts licence FFME et assurance n'étant pas de la responsabilité du club, elles ne pouvaient être remboursées. ~40 demandes de remboursement ont été effectuées.

L'approbation du bilan financier est proposée au vote, aux 13 personnes présentes. (13 voix pour, 0 contre, 0 abstention). Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

4 Election des membres du conseil d'administration et du bureau

4.1 Conseil d'administration

Tiers sortants: Christelle Cognet, Stevens Lefeuvre, Antoine Rondeau

Démissionnaire : Franck Charpy, Sébastien Dagron

Candidats dans la salle :

Christelle, Stevens et Antoine nous ont fait savoir qu'ils souhaitaient se représenter.

Les 13 licenciés présents à l'AG élisent les membres du conseil d'administration (8 à 12 membres) :

Entrants:

Christelle Cognet (13 voix pour, 0 contre, 0 abstention)

Stevens Lefeuvre (13 voix pour, 0 contre, 0 abstention)

Antoine Rondeau (13 voix pour, 0 contre, 0 abstention)

Mathieu Villenave (13 voix pour, 0 contre, 0 abstention)

Le conseil perd 2 membres de qualité, nous les remercions pour leur investissement.

Le conseil d'administration est donc maintenant composé de : Christelle COGNET, Alexandre VIVET, Stevens LEFEUVRE, Antoine RONDEAU, Mélanie MASSIAS, Carlos FERRAO, Fabien BONNOT, Alice CORRE, Mathieu Villenave, soit 9 membres.

4.2 Election du bureau

Les 7 membres du conseil d'administration présents élisent le bureau.

Secrétaire : poste actuellement occupé par Fabien BONNOT qui se représente à son poste. Aucun autre membre ne se présente.

Vote pour le poste de secrétaire : Fabien BONNOT (7 pour, 0 abstention, 0 contre)

Secrétaire adjointe : poste actuellement occupé par Alice CORRE qui se représente à son poste. Aucun autre membre ne se présente.

Vote pour le poste de secrétaire adjointe : Alice CORRE (7 pour, 0 abstention, 0 contre)

Trésorier : poste actuellement occupé par Franck CHARPY qui démissionne. Mathieu VILLENAVE se présente à ce poste.

Vote pour le poste de trésorier : Mathieu VILLENAVE (7 pour, 0 abstention, 0 contre)

Trésorière adjointe : poste actuellement occupé par Christelle COGNET qui se représente à son poste. Aucun autre membre ne se présente.

Vote pour le poste de trésorière adjointe : Christelle COGNET (7 pour, 0 abstention, 0 contre)

Président : poste actuellement occupé par Alexandre VIVET qui se représente à son poste. Aucun autre membre ne se présente.

Vote pour le poste de président : Alexandre VIVET (7 pour, 0 abstention, 0 contre)

Vice-présidente : poste actuellement vacant. Mélanie MASSIAS se présente à ce poste.

Vote pour le poste de vice-présidente : Mélanie MASSIAS (7 pour, 0 abstention, 0 contre)

Le bureau est donc maintenant composé de : Mathieu Villenave (trésorier), Christelle COGNET (trésorière adjointe), Fabien BONNOT (secrétaire), Alice CORRE (secrétaire adjointe), Alexandre VIVET (président) et Mélanie MASSIAS (Vice-présidente).

Les membres du bureau, ci-dessus nommés, sont habilités à faire fonctionner le(s) compte(s) bancaire(s) de l'association.

5 Perspectives pour la saison 2021-2022

5.1 Prise de parole du président

J'espère que cette année 2021-2022 sera une belle année pour le CAE. Il s'agit pour nous de reprendre tout d'abord notre fonctionnement normal mais sans oublier de proposer de nouvelles activités, de nous adapter à la demande de nos membres, de prendre en compte les évolutions de la pratique.

5.2 Cours

5.2.1 Les groupes jeunes

Devant la forte affluence du début de l'année nous avons décidé d'augmenter la capacité d'accueil de l'ensemble de nos créneaux de 2 places, soit 14 pour un groupe avec 1 animateur et 18 pour un groupe avec 2 animateurs (1 en formation). Malgré cela, nous refusons toujours de nombreuses personnes et les inscrivons sur liste d'attente.

5.2.2 Le groupe adulte

Le cours d'école d'escalade adultes se déroule le lundi soir de 19h30 à 21h30. Nous avons 20 participants sur ce cours. L'encadrement est assuré par Mélanie MASSIAS, secondée par Hervé NICOLAS et complétée par Fabien BONNOT en cas de besoins ainsi qu'Alexandre PETIN dans le but de valider sa formation initiateur SAE.

5.2.3 Séance libre

Gianni Bernard s'est porté volontaire pour encadrer un nouveau créneau le samedi après-midi. Ce créneau sera un créneau libre (niveau passeport jaune requis) et dépendra des disponibilités de Gianni. Ce dernier communiquera les dates et horaires d'ouverture sur la page Facebook Grimpeurs Alençonnais quelques jours avant le créneau assuré. Il faudra sûrement basculer cette diffusion sur la page FB du CAE, Grimpeurs Alençonnais ayant la vocation de faire la communication entre les grimpeurs alençonnais pour des sorties sur site naturel.

5.3 Secrétariat

Le système de pré-inscription mis en place les saisons passées a été renouvelé cette année. Il permet de prioriser les inscriptions : anciens licenciés, contacts de l'année, nouveaux. De plus il permet de gérer au mieux les groupes de l'école d'escalade.

Ainsi, les pré inscriptions pour les licenciés 2021-2022 ont pu se faire relativement tôt cet été. Les cours se sont remplis rapidement. Les futurs nouveaux adhérents ont pu alors se préinscrire sur les cours en fonction des places disponibles.

Ce système évite d'avoir à gérer des mécontentements liés à la date de préinscription (priorité). Il évite également, durant les cours, des inscriptions « anarchiques » sur place au gymnase.

C'est un travail important de gestion et de communication pour les responsables des inscriptions mais il évite bien des problèmes.

Cette année, du fait de la mise en place du pass sanitaire, le premier accueil des grimpeurs et de leurs parents s'est fait à l'extérieur du gymnase. Cela a permis de limiter le nombre de personnes à l'intérieur du gymnase et de simplifier le contrôle des pass sanitaires pour l'encadrant. De

plus, la file d'attente étant à l'extérieur du gymnase, nous laissions la zone occupée par les autres sports libre.

A ce jour, 117 licenciés ont été enregistrés. Les demandes étaient très fortes en début d'année. Nous avons augmenté les effectifs sur les créneaux de l'école d'escalade de 2 personnes par créneaux. Nous espérons augmenter le nombre de licenciés par rapport à 2020-2021 (133). De plus, le créneau du samedi après-midi devrait permettre à certains de (re)venir pratiquer.

Comme la saison passée, le CAE a mis en place son protocole sanitaire. Les principales modifications pour cette saison portent sur la mise en place du pass sanitaire. Le club a investi dans l'achat d'une tablette tactile à cet effet. Cette tablette pourra également être utilisée à d'autres fins : photos, gestion de tableau des licenciés, ...

Le CAE a également souhaité s'affilier au dispositif Pass'sport mis en place par le ministère chargé des sports afin d'encourager et faciliter la pratique sportive chez les jeunes bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire.

5.4 Compétitions et manifestations

Raid de la patate : organisé le dimanche 19 septembre 2021. Version light pour cette année avec une VTT 'Orientation le matin et un raide famille l'après-midi. Bilan financier positif de 143€

Festi-Blocs: Planifié le dimanche 14 novembre 2021

Challenge père Noël : Date à définir

Défi KE: Date à définir

Soirée famille / porte ouverte : samedi 22 janvier 2022

Trophé poussin benjamin Compétition U12-U14: dimanche 22 mai 2022 -> A Vérifier

5.5 Sites extérieurs

Pas d'informations de la part du CT61, à part un bref échange téléphonique avec Ange Leclerc-Keroullé, président CT61

Hugo DAROIT, salarié en formation de la ligue de Normandie, devait faire l'inventaire des sites normands et lancer la rédaction d'un topo. Après quelques échanges, plus de nouvelles et Hugo quitte la ligue.

Quoi qu'il en soit, nous souhaitons continuer à maintenir nos sites extérieurs locaux en bon état afin d'assurer la sécurité des accès et de l'escalade.

Le projet d'extension du site de Toyères est toujours d'actualité avec la contrainte que ce site n'est pas de notre responsabilité. Le projet est toutefois intéressant pour les grimpeurs alençonnais.

Nous tenterons de recontacter les comité territoriaux de la Mayenne et de la Sarthe afin de savoir ce qu'il advient des sites naturels locaux.

5.6 SAE Perseigne

Un problème nous a été remonté concernant le pan inclinable. Celui-ci ne bouge plus quand on souhaite l'incliner. Il est actuellement bloqué en inclinaison 15°. Ce problème sera signalé à la mairie.

Le système d'éclairage installé par la mairie sur la partie droite du mur semble sousdimensionné et ne permet pas un niveau d'éclairement suffisant pour une pratique en sécurité. Le tapis de réception situé à droite de la structure gêne l'ouverture des portes des vestiaires. Il nous faut réfléchir à un moyen de rendre l'accès aux vestiaires plus aisé.

5.7 Matériel et EPI

Dégaines : dans la continuité du plan d'action échelonné sur 5 ans portant sur le renouvellement des dégaines, nous remplacerons 12,5% de nos dégaines cette année (soit 10 dégaines).

Prises et volumes : le budget de 4000€ de la saison passée va nous permettre de garnir notre structure de nouveau volumes ainsi que de nouvelles séries de prises. Ainsi, le budget de 1500€ de cette saison sera dédié au renouvellement de nos cordes SAE.

Deux kits initiateurs ont été constitués cette saison. Ils comprennent chacun : 1 baudrier, une longe double avec deux mousquetons à vis, un bloqueur de corde type « poignée », un système d'assurage type panier et son mousqueton à vis, un système d'assurage à blocage assisté type Grigri.et son mousqueton à vis. Ce matériel a été acheté afin de permettre à nos encadrants d'assurer leurs cours dans les meilleures conditions de sécurité, sans avoir recours à leur propre matériel.

5.8 Sorties et stages

Un stage cascade de glace début février (sous réserve de conditions météorologiques et sanitaires favorables), encadrement assuré par un guide de haute-montagne, et soutenu par les subventions FFME AAP multiactivités reportée sur cette année 500€ et PSF Alençonpinisme.

Relancer les échanges avec les clubs régionaux avec des sorties sur leur structure et en les accueillant sur la nôtre.

Un regroupement est proposé aux grimpeurs autonomes durant les 2 semaines de vacances d'avril (toujours sous réserve de conditions sanitaires favorables).

Concernant le remboursement des stages compétiteurs, le trésorier devra accuser réception des mails reçus. Si le grimpeur ne reçoit pas d'accusé de réception, c'est que les factures ne nous sont pas parvenues. Le grimpeur devra alors contacter le trésorier par sms et lui renvoyer les factures.

La compétition doit être soutenue dans le club. Beaucoup de jeunes du club n'osent pas participer à des compétitions : éloignement géographique, pas d'accompagnement par un membre du club, peu de soutien des parents, manque de motivation personnelle. La compétition est une des facettes de l'escalade. Le président est chargé de réunir les différents intervenants de la compétition du CAE : animateurs, parents, jeunes, trésorier pour améliorer notre organisation et favoriser la participation.

Un conseil d'administration statuera ultérieurement sur le taux de prise en charge des stages et sorties des compétiteurs de l'équipe région.

La FFME vient de lancer un nouvel AAP Multiactivités. Projet sur 2 ans, découverte, initiation et formation à une activité en dehors des pratiques habituelles du club. Très orienté activité extérieure : cascade de glace, ski de rando, canyon, grandes voies. 1ère année : initiation avec un professionnel. 2ème année : formation d'au moins un membre du club.

Est-ce-que l'on peut lancer une nouvelle activité ? Est-ce-que l'on essaye de financer une activité existante ? Est-ce-que l'on s'en sert pour relancer les stages grandes voies ?

5.9 Budget

4 demandes de subvention ont été faites cette année à la ville d'Alençon,

• Fonctionnement 5500€: : nous espérons que le montant de 4000€ attribué les années précédentes sera augmenté cette année. Les frais de fonctionnement du club augmentent cette année: location d'un local de stockage (540€ annuel), plan d'action de renouvellement des EPI, nouveau créneau de l'école d'escalade (donc frais salariés), formation des animateurs.

Festiblocs 700€

Equipement volume 1500€

Trophée TRPB 700€

Budget global 2021/2022

prévisionnel

CHARGES	MONTANT(euros)	PRODUITS	MONTANT(euros)
60-Achat	12278,64	70-Vente de produits finis,	4079,14
Achats d'études et de		Prestation de services	2479,14
Achats non stockés de	1016,24	Vente de marchandises	1600
Fournitures non	0	Produits des activités	0
Fourniture d'entretien et	4720		0
Autres fournitures	300		0
61 - Services extérieurs	3024	74- Subventions d	14851
Sous traitance générale	10	Etat: CNDS / ANS	0
Locations	480	POLICE AND ADDRESS OF THE PROPERTY OF THE PROP	0
Entretien et réparation	0	Région(s):	0
Assurance	1109		0
Documentation	0		0
Divers	1425	Département(s):	0
62 - Autres services	1650	CT FFME 61	375
Rémunérations	0	Commune(s):	9236
Publicité, publication	400	subvention communauté	700
Déplacements, missions	1100		0
Frais postaux et de	0	Organismes sociaux (à	0
Services bancaires, autres	150		0
63 - Impôts et taxes	0	Fédération	4440
Impôts et taxes sur	0	Fonds européens	0
Autres impôts et taxes		ASP	0
64- Charges de personnel	7160	Autres recettes (précisez)	100
Rémunération des	7064	fonds propres	0,00
Charges sociales	0	75 - Autres produits de	15600
Autres charges de		Dont cotisations	0
65- Autres charges de	10417,5	76 - Produits financiers	0
66- Charges financières	0	77 - Produits exceptionnels	0
67- Charges exceptionnelles		78 Reprises sur	0
68- Dotation aux	0	79 - transfert de charges	0
TOTAL DES CHARGES	34530,14	TOTAL DES PRODUITS	34530,14
86- Emplois des	23368,88	87 - Contributions	23368,88
Secours en nature	205	Dons en nature	205
Mise à disposition gratuite	50	Prestations en nature	50
Personnel bénévole		Bénévolat	23113,88
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	57899,02
RESULTAT	0		-

5.10 Formations

La ligue de Normandie a pour mission de former des juges, présidents de jury, ouvreurs par le biais des formations fédérales (https://escalade-normandie.com/formations/). Les volontaires doivent se manifester.

La liste des formations nationales est consultable via https://www.ffme.fr/formation/les-differentes-formations.html/.

Le CAE accueil une formation juge de difficulté le 16 janvier 2022 organisées par la ligue Normande d'escalade.

Le CAE accueil également une formation initiateur SAE les 23-24 octobre et 6-7 novembre 2021 organisée par la ligue Normande d'escalade.

Pour rappel le CT rembourse 75€ par formation initiateur SAE et 25€ pour un recyclage initiateur.

Le club, lui, prend en charge, grâce à la subvention PSF et jusqu'à épuisement de celle-ci :

- 100% du coût pédagogique.
- Pas de prise en charge hébergement et restauration.

• Prise en charge du carburant (sur la base : départ d'Alençon vers le site de formation), il faut conserver les tickets de carburant et faire une note de frais.

La subvention PSF obtenue cette année permet de soutenir à 100% les grimpeurs qui désirent suivre une formation FFME (contre 50% les années précédentes).

A ce jour, Robin Rallo, Mélanie Massias, Alexandre Vivet, Christelle Cognet, Hervé Nicolas, Léo Lefeuvre et Léa Cabart se sont inscrits à la formation initiateur SAE des 23-24/10 et 6-7/11.

Carlos nous fait savoir qu'il est intéressé pour passer le brevet d'initiateur SNE. Nous l'encourageons dans cette démarche, puisque nous ne disposons pas d'encadrant pour les sites naturels d'escalade.

Un créneaux « validation des acquis et passage de passeports » et en cours de mise en place. Ce créneau sera encadré par Franck Charpy et aura lieu les mardi soir.

Une réflexion est en cours sur l'organisation de sessions de recyclage et de remise à plat des bonnes pratiques pour les grimpeurs du club ainsi que des sessions de passage de passeports.

Une autre réflexion est menée quant à l'organisation d'une séance informative sur le nouveau matériel d'escalade animée par un intervenant extérieur au club.

5.11 Projet

Après des 1ers contacts avec le club de badminton CAB sur un projet commun de salle. Les échanges se sont arrêtés.

Fin de l'AG à 21h30

Le 15/10/2021

Le président,

VIVET Alexandre

Le trésorier,

VILLENAVE Mathieu

Le secrétaire,

BONNOT Fabien

Annexe 1 : Liste des personnes présente à l'AG du 15/10/2021

Moon	Prince	STG MI ATURG
VINI	Renda .	
MASSIAS	Melonic	Hen
Vollamave	MATHECE	
Nicons	R5	232
FERMA	anlos	
Gefaurine	Seo	
LEFEUVRE	Stevens	
BonRomme	tmélie.	
JUHEL	THIBAUD	
Le Sech	EmeRine	
(HAUSEN ENT	(usda) Bar	
PERROT	Arthu	Pévros
Bonnot	Fabien	
COCNET	Christelle	